

# Justice pour la famille Kilani !

2 septembre 2020



## **NOUS DEMANDONS LA JUSTICE POUR LA FAMILLE KILANI ET LA FIN DE L'IMPUNITÉ D'ISRAËL EN ALLEMAGNE**

### **Signez la pétition**

En 2014, lors de l'offensive israélienne sur la bande de Gaza nommée « Bordure protectrice », sept membres de la famille d'Ibrahim Kilani, dont cinq enfants, ont été tués dans une attaque israélienne lancée dans la ville de Gaza. Parce qu'Ibrahim avait passé vingt ans de sa vie en Allemagne et s'y était marié, il avait obtenu la citoyenneté allemande, pour lui-même ainsi que pour quatre de ses enfants décédés dans l'attaque.

À ce jour, les autorités allemandes n'ont ni ouvert d'enquête, ni exprimé leur condamnation de ce crimes israélien. Elles n'ont pas non plus présenté de condoléances à la famille Kilani. Ramsis et Layla Kilani, les

enfants d'Ibrahim nés de son premier mariage et vivant tous deux en Allemagne, demandent justice pour la mort de leurs proches.

Avec cette pétition, nous voulons leur montrer toute notre solidarité, demander justice pour la famille Kilani et dénoncer l'inaction et le silence des autorités allemandes. Au-delà de l'affaire Kilani, très emblématique de l'attitude du gouvernement allemand à l'égard des crimes israéliens, nous exigeons que l'Allemagne cesse de soutenir aveuglément Israël tout en faisant taire toute voix critiquant les crimes israéliens envers le peuple palestinien.

### **Informations sur le cas Kilani**

Le 21 juillet 2014, au milieu de l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza, un avion de guerre israélien a attaqué la tour Al Salam située en plein centre de la ville de Gaza, lançant sur elle une bombe à grande échelle qui en détruisit les quatre derniers étages. Il est allégué que Sha'ban Suleiman Al Dahdouh, affilié au Jihad islamique, était la cible de l'attaque. Cependant, selon le droit international humanitaire, même si une attaque possède un objectif militaire celle-ci doit toujours rester proportionnée et faire la distinction entre civils et combattants.

Or, plusieurs familles se trouvaient dans l'immeuble. Onze personnes civiles ont été tuées lors de la frappe, dont cinq enfants (âgés de quatre à douze ans) et quatre femmes de deux familles différentes : les familles Al Kilani et Derbas. Les Al Kilani, originaires de la ville de Beit Lahiya, dans le nord de la bande de Gaza, avaient fui leur maison, après réception de tracts lancés par les forces israéliennes aux habitants de leur quartier, leur enjoignant de quitter la zone et de partir se réfugier dans les centres-villes.

### **Le cas en Allemagne**

En Allemagne, le Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits humains (European Center for Constitutional and Human Rights – ECCHR) et son organisation partenaire le Centre palestinien pour les droits humains (Palestinian Center for Human Rights – PCHR) ont déposé une plainte pénale en 2014 auprès du Procureur fédéral allemand (Generalbundesanwalt – GBA) au nom de Ramsis Kilani, citoyen et résident allemand qui a perdu son père et ses demi-frères et sœurs dans l'attaque. Selon le ECCHR, « **l'Allemagne a l'obligation de poursuivre les crimes contre des citoyens allemands comme Ibrahim Kilani - même lorsque ces crimes sont commis à l'étranger.** [...] À ce jour, le GBA n'a mis en place qu'un mécanisme de surveillance dans l'affaire Kilani. Il existe cependant suffisamment de faits indiquant qu'un crime de guerre a été commis. Et en tant que tel, le GBA est tenu d'ouvrir une enquête officielle, qui devrait ensuite aboutir à l'émission de mandats d'arrêt internationaux. »

### **Le cas en Israël**

En Israël, l'affaire a été examinée par le procureur général militaire (MAG) et clôturée en 2015. L'appel a été rejeté en 2019. Selon l'ONU, lors de l'opération « Bordure protectrice » contre la bande de Gaza, 2.251 Palestiniens, dont 1.462 civils, ont été tués. Parmi les personnes palestiniennes tuées, 551 étaient des enfants et 299 des femmes. La grande majorité des plaintes pénales adressées au procureur général militaire israélien (MAG) sont restées [sans réponse ou ont déjà été classées sans suite](#), ce qui indique que, comme par le passé, les auteurs de graves violations du droit international humanitaire et des droits humains ne seront pas jugés et ne seront pas tenus responsables. Comme le conclut l'organisation israélienne B'tselem, qui a indiqué qu'elle ne soumettrait plus de plaintes à l'armée israélienne, « tout cela conduit à la conclusion inévitable que, dans le cadre de l'opération « Bordure protectrice », comme précédemment, le travail des instances chargées d'enquêter sur les forces militaires [ne fait rien d'autre que donner l'illusion qu'Israël remplit son obligation d'enquêter sur les infractions à la loi.](#) »

### **L'Allemagne doit ouvrir une enquête et traduire les responsables en justice**

Ce n'est que par le biais de la communauté internationale que les Palestiniens pourront espérer obtenir une forme quelconque de justice. Selon la compétence de la loi universelle, les autorités allemandes peuvent également poursuivre les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre dans n'importe quel pays du monde, par le biais de son unité spécialisée dans la poursuite des crimes internationaux. Des poursuites judiciaires sont en cours en Allemagne pour des crimes de guerre commis en Syrie, ce qui montre la volonté de l'Allemagne d'agir sur des crimes commis dans d'autres parties du monde. Nous demandons donc pourquoi les autorités allemandes n'agissent pas lorsque ses propres citoyens sont tués par une bombe lancée par un gouvernement étranger.

**Six ans après l'attaque qui a tué une famille palestino-allemande, nous considérons que le silence du gouvernement allemand et l'inaction du procureur fédéral allemand dans l'affaire Kilani à ce jour constituent un déni de justice cruel pour la famille Kilani.**

**Nous demandons l'ouverture immédiate d'une enquête officielle sur le meurtre des membres de la famille Kilani et que soient ensuite lancés des mandats internationaux contre les criminels de guerre reconnus coupables de cet acte.**

En outre, l'Allemagne est devenue un lieu où toute critique d'Israël et tout soutien au peuple palestinien et à son droit à l'autodétermination sont systématiquement attaqués. Non seulement l'Allemagne reste silencieuse face aux crimes perpétrés par Israël, mais elle s'oppose aussi ouvertement à la justice pour le peuple palestinien par son parti pris pour Israël, notamment en faisant des déclarations mettant en doute la compétence de la Cour pénale internationale pour enquêter sur les crimes de guerre d'Israël contre les Palestiniens.

**Nous sommes solidaires de la famille Kilani et de toutes les familles palestiniennes qui ont été victimes de crimes israéliens et attendent toujours que justice leur soit rendue, et nous exhortons les personnes à agir et à combattre cette injustice, ainsi que la complicité des gouvernements qui la permettent.**

**Signez la pétition**

**Voir aussi des informations sur le film *Not Just your Picture* sur la famille Kilani, réalisé par Anne Paq et Dror Dayan.**

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Signer et partager](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Justice-pour-la-famille-Kilani>